



AGA de l'ACVP-CASV

L'Assemblée annuelle s'est déroulée dimanche, le 10 mars, à Orlando, Floride, conjointement avec l'Assemblée annuelle et le Congrès de l'AASV. Dix-sept membres ont assisté à l'AGA en personne et deux par WebEx.

Les Drs Charbonneau et Theede, nouveaux membres à vie

Lors de l'Assemblée annuelle de l'ACVP-CASV, les membres ont approuvé deux nouveaux membres honoraires à vie : Dr George Charbonneau, de White Lake, Ontario, et Dr Al Theede, de Saskatoon. Dr Charbonneau était présent à l'assemblée et on lui a remis sa plaque. Dr Theede recevra la sienne plus tard. George et Al ont consacré beaucoup de temps et d'énergie aux activités de l'ACVP-CASV.

Conseil 2019 de l'ACVP-CASV

Dre Jessica Law, WCASV
Dr Blaine Tully, WCASV
Dr Jim Fairles, OASV
Dr Ryan Tenbergen, OASV
Dre Josée Daigneault, AVIA
Dr Christian Klopfenstein, AVIA
Dr Mike DeGroot, membre hors-cadre
Dr Trevor Lank, membre hors-cadre
Dr Kurt Preugschas, WCASV
Dre Karine Talbot, membre hors-cadre

Cadres

Président – Christian Klopfenstein
Vice-président – Jessica Law
Président sortant – Jim Fairles
Secrétaire-trésorière – Susan Fitzgerald
Soutien administratif – Susan Fitzgerald et Mary Loggan, Fitzgerald & Co.

Comités de l'ACVP-CASV

Bien-être animal
Dre Karine Talbot – Présidente
Dr George Charbonneau
Dre Martine Denicourt
Dr Trevor Lank
Dr Blaine Tully

Utilisation des antimicrobiens
Dre Karine Talbot – Présidente
Dr Frederic Beaulac

Nouvel exécutif de l'ACVP-CASV

Durant son assemblée de mars, le Conseil de l'ACVP-CASV a élu Dr Christian Klopfenstein comme nouveau président. Dr Klopfenstein est le coordonnateur de la santé des porcs et de la biosécurité au Centre de développement du porc du Québec inc. Il remplace Dr Jim Fairles de l'Ontario, qui demeure au Conseil de l'ACVP-CASV à titre d'ancien président. Dr Jessica Law de Red Deer, Alberta, a été élue vice-présidente.

Politique d'utilisation des médicaments et des vaccins du CCP

Le Conseil de l'ACVP-CASV a suggéré au Conseil canadien du porc (CCP) de donner un webinaire pour informer les vétérinaires de ses attentes relativement à l'implantation de sa politique à l'échelle de la ferme. Le webinaire sera probablement donné en avril.

Recommandations de sevrage du CgFARAD pour l'UMDDE

L'utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette existe quand l'emploi d'un médicament diffère des directives de l'étiquette pour l'un ou l'autre des paramètres suivants : dosage; durée ou fréquence du traitement; but du traitement; voie d'administration; espèce animale; âge ou stade de production.

Dans la nouvelle Politique d'utilisation des médicaments et des vaccins du CCP, il faut fixer une période de sevrage avant d'utiliser tout autre médicament d'une façon non indiquée sur l'étiquette. Alors que la politique stipule qu'un vétérinaire *devrait* et non *doit* accéder au service « Canadian Global Food Animal Residue Avoidance Database » (CgFARAD™), cela pourrait augmenter considérablement le nombre de demandes des vétérinaires porcins au CgFARAD pour ses recommandations d'intervalles de sevrage.

Comme on l'a dit à l'AGA, l'ACVP-CASV propose de créer un site réservé aux membres recommandant des déviations mineures d'UMDDE, p. ex. traiter une maladie qui ne figure pas sur l'étiquette. L'ACVA-CAPV héberge un dépôt semblable pour les recommandations aviaires. Les demandes doivent être soumises au CgFARAD™ par chaque vétérinaire, alors que les recommandations sont mises à jour tous les deux ans. Un comité du Conseil de l'ACVP-CASV travaillera sur ce projet durant l'année qui vient.

Énoncé de position sur le logement des animaux reproducteurs

Le Comité du bien-être animal de l'ACVP-CASV a rédigé un énoncé de position sur le logement des animaux reproducteurs pour soutenir nos membres. Il a été envoyé par courriel à tous les membres et il apparaît dans le site Web www.ACVP-CASV.ca, sous l'onglet Position Statements. L'énoncé de position de l'ACVP-CASV sur le logement des animaux reproducteurs a été élaboré suite aux préoccupations des membres de l'ACVP-CASV concernant l'exigence du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'adapter les fermes pour la gestation à stabulation libre. Les vétérinaires desservent des fermes offrant plusieurs différents types de logement. Le Comité du bien-être animal croit que ce qui compte le plus dans la prestation optimale des soins aux animaux, est la qualité de l'élevage et pas autant le type de logement.

Le Comité du bien-être a examiné le présent énoncé de position de l'AASV sur le logement des truies, de même que le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Le Comité a accepté d'intituler l'énoncé de position « Logement des animaux reproducteurs », afin que tous les animaux reproducteurs – y compris verrats, truies et cochettes – puissent être inclus dans notre énoncé de position.

Proposition d'une ville canadienne pour l'AGA 2020

Le sondage 2018 des membres de l'ACVP-CASV leur demandait, entre autres, où l'on devrait tenir l'Assemblée générale annuelle de l'Association. Parmi les répondants au

Dre Sue Burlatschenko
Dre Martin Choinière
Dre Leigh Rosengren
Dr Greg Wideman

Finances

Dre Isabelle Moreau - Présidente
Dr George Charbonneau
Dre Josée Daignault
Dr John Harding
Dre Cathy Templeton
Dr Alan Theede

Santé des porcs

Dr Ryan Tenbergen – Président
Dre Christa Arsenault
Dr Matheus Costa
Dre Melissa Desrocher
Dre Julia Keenlside
Dr Christian Klopfenstein
Dr Blaine Tully

Effectifs de membres 2018

Effectifs de membres de l'ACVP-CASV en 2018, par région :

- WCASV - 51
- OASV - 44
- AVIA - 62
- Est du Canada – 3
- Étudiants – 12 (Québec 8, Saskatchewan 4)
- Membres honoraires à vie - 2

Total – 174

Note : Seuls les étudiants inscrits à l'ACVP-CASV sont saisis dans les chiffres ci-dessus. Si les associations régionales ont des étudiants intéressés à devenir membres, l'inscription est gratuite sur présentation d'un formulaire de demande dûment rempli.

Publicité dans le Bulletin de l'ACVP-CASV

L'ACVP-CASV accepte les annonces classées (par ex. offres d'emploi) dans le bulletin électronique et sur le site Web. Le coût est de 125 \$ par semaine pour une annonce classée. Pour les publicités promotionnelles et marketing, nous offrons une bannière publicitaire à 500 \$ par semaine. Le bulletin de l'ACVP-CASV est envoyé à 180 membres de l'association chaque semaine. Si vous souhaitez faire de la publicité dans le bulletin, veuillez communiquer avec Mary Loggan au bureau de l'ACVP-CASV, à mary.tfio@bell.net, ou au 519-669-3350.

sondage, 55 % aimeraient voir l'Assemblée annuelle tenue au Canada, conjointement avec les assemblées régionales, et tenue à différents endroits. Les frais de voyage et le temps passé à l'extérieur sont les principales raisons pour lesquelles les gens n'assistent pas à l'Assemblée de l'AASV. De plus, certains qui se rendent à l'Assemblée de l'AASV préfèrent assister à d'autres séances qui se déroulent en parallèle à l'AGA de l'ACVP-CASV.

Un comité du Conseil, mis sur pied pour étudier les options d'AGA, a recommandé que nous tenions l'AGA 2020 conjointement avec une assemblée régionale. Le Conseil continuera à développer le plan pour présenter l'AGA 2020 au Canada.

Code de pratiques pour le transport

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a commencé l'examen et la mise à jour du Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme - Transport, publié en 2001. Le Comité d'élaboration du Code sur le transport sera formé d'une combinaison de membres représentant les transporteurs, producteurs, vétérinaires, transformateurs, chercheurs, détaillants et services alimentaires, groupes provinciaux de protection/application, organismes nationaux de bien-être animal, de même que les gouvernements fédéral et provinciaux.

Des groupes de travail seront formés pour toutes les espèces visées par un Code national (certaines pourront être combinées), et pour les autres sections spéciales du Code, comme le transport des couvoirs, la capture des volailles et les soins aux animaux aux points intermédiaires. Il y aura possiblement 14 groupes de travail. La structure du Code sera divisée ainsi : bétail marchant jusque dans les véhicules; bétail apporté dans les véhicules; et volailles.

Le Conseil de l'ACVP-CASV a indiqué à l'ACMV que nous aimerions être représentés dans trois groupes de travail : porc, marchés intermédiaires; et bétail marchant jusque dans les véhicules. Le troisième groupe de travail examinera les éléments communs touchant le transport des animaux qui marchent jusque dans les véhicules.

Peste porcine africaine

Le Conseil canadien du porc estime qu'une flambée de peste porcine africaine au Canada pourrait coûter à l'industrie jusqu'à 100 000 emplois et entraîner des pertes de 24 milliards \$. L'ACIA impose des règlements rigoureux sur l'importation d'animaux et de produits d'animaux en provenance de pays où l'on sait que la peste porcine africaine existe afin de prévenir son entrée au Canada. On développe avec l'Agence des services frontaliers du Canada des procédures visant les produits de porc confisqués aux ports d'entrée. Présentement, le Canada a 15 chiens renifleurs de viande à des points de sécurité frontalière. Le gouvernement fédéral annonçait récemment qu'il dépensera jusqu'à 31 millions \$ sur une période de cinq ans pour augmenter le nombre de chiens renifleurs à 39.

Le Canada tiendra également le tout premier forum international sur la prévention de la peste porcine africaine, à Ottawa, les 30 avril et 1^{er} mai. Sur invitation, l'événement inclura des représentants gouvernementaux et industriels des États-Unis, du Mexique, de la Chine et de l'Union européenne. Le forum explorera quatre domaines d'action clés : planification de la préparation; biosécurité améliorée; assurance de la continuité commerciale; et communication coordonnée sur les risques.

Mission : Être une voix réactive et proactive pour les vétérinaires œuvrant dans l'industrie porcine au Canada.